

ENREGISTREMENT EN TANT QUE GESTIONNAIRE DE DECHETS ANIMAUX

BRUXELLES ENVIRONNEMENT
Division autorisations et partenariats
Site de TOUR & TAXIS
Avenue du Port 86C – bte 3000
1000 Bruxelles

E-mail : permit_agr@environnement.brussels
Tél. : 02/775.75.44 - tous les jours ouvrables

À quoi sert ce formulaire ?

Ce formulaire vous permet de demander un enregistrement en tant que **gestionnaire de déchets animaux**. Par **gestionnaire**, il faut comprendre : transporteur, collecteur, centre de stockage ou centre de traitement.

Vous pouvez télécharger un document « [Procédure](#) » reprenant plus d'information concernant la constitution du dossier, la procédure, les délais et voies de recours sur le site internet de Bruxelles Environnement: www.environnement.brussels.

Contexte juridique

La réglementation en vigueur pour cet enregistrement en Région de Bruxelles-Capitale est la suivante :

- [Ordonnance](#) du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement (Moniteur Belge du 26/06/1997), notamment les articles 78/1-78/7.
- [Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 28 novembre 2002](#) relatif à l'élimination des déchets animaux et aux installations de transformation de déchets.
- [Règlement \(CE\) n°1069/2009](#) établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non-destinés à la consommation humaine.
- [Règlement \(UE\) n°142/2011](#) portant application du règlement (CE) n°1069/2009 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non-destinés à la consommation humaine.

Comment introduire votre demande d'enregistrement ?

- **par mail**
à l'aide du présent formulaire de demande dûment complété,
à l'adresse : permit_agr@environnement.brussels
Les modalités relatives à la communication électronique sont reprises dans la [convention de communication électronique](#).
- **par courrier**
à l'aide du présent formulaire de demande dûment complété,
en 1 exemplaire,
auprès de : BRUXELLES ENVIRONNEMENT
Division autorisations et partenariats
Site de TOUR & TAXIS
Avenue du Port 86C, bte 3000
1000 Bruxelles

Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.



1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

1.1. coordonnées du demandeur

Si personne physique :	Si personne morale :
Nom :	Nom :
Prénom :	Forme juridique :
Numéro d'entreprise :	Numéro d'entreprise :

1.2. Données de contact :

Adresse du siège social/domicile

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :
Tél. : Fax :
E-mail : Site internet :

Ces **coordonnées** seront reprises **par défaut** dans les listes des gestionnaires de déchets animaux enregistrés ([transporteur](#), [collecteur](#), [centre de traitement](#), [centre de stockage](#)) disponible sur le site internet de **Bruxelles Environnement**. Si vous souhaitez que des coordonnées différentes y soient affichées, veuillez indiquer lesquelles ci-dessous :

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :
Tél. : Fax :
E-mail :

Personne de contact avec qui Bruxelles Environnement peut prendre contact dans le cadre de l'agrément.

Nom : Prénom :
Fonction :
Tél. : GSM :
E-mail :

Moyen de communication et adresse de correspondance (veuillez cocher l'option choisie). Si la correspondance dans le cadre de l'agrément doit être envoyée à une adresse différente de l'adresse du siège social/domicile, veuillez l'indiquer ci-dessous.

Par mail

Les modalités relatives à la communication électronique sont reprises dans la [convention de communication électronique](#). Veuillez indiquer **une seule** adresse mail de contact.

Adresse mail :

Par courrier

Rue : N° : Boîte :
Code postal : Commune :
Pays :

1.3. S'il s'agit d'une personne morale : Responsables

1.3.1. Veuillez remplir ce tableau avec la liste des administrateurs, gérants ou toute autre personne pouvant engager la société :

Nom et Prénoms	Adresse	N° de téléphone	Fonction

1.3.2. **Annexe 2** (Ne concerne que les actes publiés avant le 1/01/1997 ou qui ne sont pas encore publiés dans le *Moniteur Belge*):

Une copie de la publication des **statuts** et du **dernier acte de nomination** des administrateurs de la société ou une copie certifiée conforme de la demande de publication des statuts et du dernier acte de nomination.



2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE OU DES ACTIVITES ENREGISTREES

2.A Activité envisagée

2.A.1 Veuillez cocher l'activité envisagée

Activité	
Transporteur (= qui transporte)	<input type="checkbox"/>
Collecteur (= qui organise le transport)	<input type="checkbox"/>
Centre de stockage	<input type="checkbox"/>
Centre de traitement	<input type="checkbox"/>

2.A.1 Sièges(s) d'exploitation

Si vous exercez l'activité de **centre de stockage et/ou de centre de traitement**, veuillez donner les informations suivantes pour **chaque siège d'exploitation** en Région de Bruxelles-Capitale.

Adresse du siège d'exploitation

Rue :

N° :

Boîte :

Code postal :

Commune :

Pays :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Site internet :

N° de référence du permis d'environnement:

Siège d'exploitation pour (cochez): *centre de stockage*, *centre de traitement*



2.B Catégorie(s) de déchets concernée(s)

Veillez préciser d'une croix les flux de déchets animaux que vous souhaitez gérer.

Dans le cas de **centre de stockage et/ou de centre de traitement**, le tableau doit être complété pour **chaque siège d'exploitation** en Région de Bruxelles-Capitale.

A compléter si d'application : flux de déchets animaux pour le siège d'exploitation :

Catégorie		Codes EURAL	Transporteur	Collecteur	Centre de stockage	Centre de traitement
1	Matériels à risque spécifiés (MRS) y compris les cadavres et parties d'animaux morts qui en contiennent	020102 020203 (MRS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets animaux contenant des résidus de produits non autorisés	020203	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Cadavres d'animaux de compagnie, d'animaux de zoo, d'animaux de cirque ou d'animaux sauvages	020102	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets animaux provenant de la recherche, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies des animaux, avec risque d'infection	180202*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets de cuisine et de table provenant de moyens de transport international	200108	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets animaux collectés lors du traitement des eaux résiduaires, auprès des établissements qui retirent ou transforment des matières de catégorie 1.	020201	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les mélanges de matières de catégorie 1 avec des matières des catégories 2 et/ou 3	020102	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres : Précisez :	020102	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Fumier, lisier	020106	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fumier, lisier provenant de la recherche vétérinaire	180203	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets animaux collectés lors du traitement des eaux résiduaires auprès des établissements autres que ceux visés par la catégorie 1	020201	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets animaux déclarés impropres à la consommation humaine car présence de corps étrangers ou contenant des résidus de produits dépassant le niveau autorisé	020203	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets animaux de catégorie 2 provenant de la recherche, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies des animaux, sans risque d'infection	180203	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les mélanges de matières de catégorie 2 avec des matières de catégorie 3	020203	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres : Précisez :	020203	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



3	Carcasses et parties d'animaux qui ne sont pas destinés à la consommation humaine, telles que : <ul style="list-style-type: none"> - les déchets de découpe de viande et de poisson - les têtes de volailles - les cuirs et les peaux - les soies de porcs - les plumes - le sang - les animaux aquatiques - les œufs et leurs sous-produits 	020202	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les anciennes denrées alimentaires	020202	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets animaux de catégorie 3 provenant de la recherche, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies des animaux, sans risque d'infection	180203	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les huiles de cuisson usagées (ménagers, horeca)	200125	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les huiles de cuisson usagées (industrie alimentaire)	020304	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Déchets de cuisine et de table	200108	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres : Précisez :	020202	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1. Autres agréments, enregistrements et/ou autorisations

Références de tout autre agrément, enregistrement ou permis **concernant les déchets animaux** délivré par une autorité compétente (commune, région, état, ...).

Administration ou Autorité	Titre de l'agrément/enregistrement ou autorisation	Référence	Période de validité

3.2. Annexe à ajouter au formulaire

Les informations suivantes doivent être fournies pour **chaque activité** et, si elles diffèrent, pour **chaque catégorie de déchets** envisagée en région de Bruxelles-Capitale.

3.2.1. Gestion et destination

Annexe 3 : Une **déclaration d'engagement** de la part de la société destinataire des déchets animaux précisant qu'elle accepte effectivement les déchets animaux concernés par le présent formulaire.

3.2.2. Réipients et moyens de transport

Annexe 4 : Description des **réipients et des moyens de transport** affectés à chaque catégorie de déchets, ainsi qu'une description du nettoyage et de la désinfection de ceux-ci

Annexe 5 : Pour le transport des **matériels à risque spécifiés**, la liste des véhicules et de leur numéro de châssis.



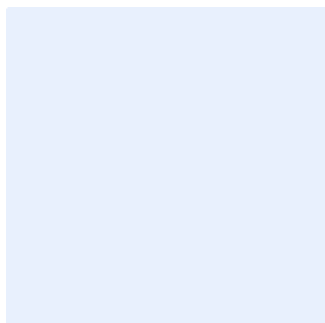
4. DÉCLARATION

Je confirme que les données mentionnées dans le présent formulaire sont correctes.

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Prénom et nom :

Signature :



5. LISTE DES ANNEXES À JOINDRE

Veillez à ce que toutes les annexes exigées soient fournies. Les annexes seront numérotées et jointes conformément à la liste ci-dessous (numéro et succession). Veuillez marquer une croix en regard des annexes qui ont été jointes. Si vous ajoutez des annexes supplémentaires, veuillez compléter cette liste.

Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.

1	<input type="checkbox"/>	Le cas échéant, formulaire « demande de communication électronique »
2	<input type="checkbox"/>	Dans le cas d'une personne morale (point 1.3.2): Une copie de la publication des statuts et du dernier acte de nomination des administrateurs de la société ou une copie certifiée conforme de la demande de publication des statuts et/ou du dernier acte de nomination.
3	<input type="checkbox"/>	Une déclaration d'engagement de la part de la société destinataire des déchets animaux précisant qu'elle accepte effectivement les déchets animaux concernés par le présent formulaire. (point 3.2.1)
4	<input type="checkbox"/>	Description des réipients et des moyens de transport affectés à chaque catégorie de déchets, ainsi qu'une description du nettoyage et de la désinfection de ceux-ci. (point 3.2.2)
5	<input type="checkbox"/>	Pour le transport des matériels à risque spécifiés , la liste des véhicules et de leur numéro de châssis. (point 3.2.2)

Annexes supplémentaires

<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
--------------------------	----------------------



Les données à caractère personnel vous concernant sont traitées par Bruxelles Environnement à des fins de traitement et de suivi de votre dossier de demande ou de déclaration, en vertu de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

Vos données sont conservées pendant toute la durée de suivi de votre demande et tant que l'autorisation qui en découle produit des effets juridiques, tenant notamment compte des obligations qui s'imposent suite à une cessation d'activité.

Bruxelles Environnement est soumis à des obligations de transparence de l'information environnementale, en vertu notamment des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant par e-mail à l'adresse permits@environnement.brussels ou par courrier (Bruxelles Environnement, Division Autorisations & Partenariats, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données par e-mail (privacy@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (rue de la presse 35, 1000 Bruxelles).

